



## ■ Segmentation Top Familiale (garantie de base et garanties optionnelles)

### Top Familiale

#### ■ Critères d'acceptation

Pour la souscription du contrat Top Familiale (garanties optionnelles comprises), le risque est accepté (ou refusé) sur base des critères suivants, ou le cas échéant de leur combinaison:

- la **résidence habituelle** du preneur d'assurance, laquelle doit nécessairement se situer en Belgique

AG Insurance ne dispose de l'agrément d'assurance RC que pour assurer des risques situés en Belgique. Dans le cadre d'une assurance RC vie privée, le pays de situation du risque est le pays de résidence habituelle du preneur d'assurance.

- **mesures spécifiques** liées à la qualité du risque, prises par une autre compagnie ou par AG Insurance

L'utilisation de ce critère résulte de la constatation statistique que la personne qui a fait l'objet de mesures spécifiques liées à la qualité du risque (par exemple la résiliation d'une garantie) et prises par une autre compagnie ou par AG Insurance, a une fréquence de sinistres plus élevée.

#### ■ Critères de tarification

Le tarif appliqué pour la souscription du contrat d'assurance Top Familiale tient compte de l'**âge** de preneur d'assurance.

L'utilisation de ce critère résulte de la constatation statistique que l'âge du preneur influence la composition familiale du preneur (et donc le nombre d'assurés dans un seul contrat) ainsi que la fréquence des sinistres.

### Top Familiale - Pack Familiale+

#### ■ Critères de tarification

Le tarif appliqué pour la souscription du Pack Familiale+ tient compte de l'**âge** de preneur d'assurance.

L'utilisation de ce critère résulte de la constatation statistique que l'âge du preneur influence la composition familiale du preneur (et donc le nombre d'assurés dans un seul contrat) ainsi que la fréquence des sinistres.

**Ceci concerne un produit d'assurance de AG Insurance, distribué par BNP Paribas Fortis**

**AG Insurance** sa – Bd E. Jacqmain 53, B-1000 Bruxelles – RPM Bruxelles – TVA BE 0404.494.849 – [www.aginsurance.be](http://www.aginsurance.be)

Entreprise d'assurance agréée sous code 0079, sous le contrôle de la Banque nationale de Belgique, Bd. de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles

BNP Paribas Fortis SA, Montagne du Parc 3, B-1000 Bruxelles – RPM Bruxelles – TVA BE 0403.199.702, inscrit sous le n° 25.879A auprès de la FSMA, rue du Congrès 12-14, 1000 Bruxelles et agissant comme agent d'assurances lié d'AG Insurance sa